

■ **Visilab La Maladière SA**, à Neuchâtel, rue de la Pierre-à-Mazel 10, CH-645-4100090-2. Nouvelle société anonyme. Statuts du 12.07.2006. But: exploitation d'un magasin faisant le commerce de produits ou articles d'optiques ainsi que leurs accessoires, en particulier ceux de la marque VISILAB. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 100, nominatives, liées selon statuts. Convocation des actionnaires: lettre recommandée. Communications aux actionnaires: lettre. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Mori Daniel, de Chêne-Bougeries, à Corsier GE, président, de Tolédo Jean-Philippe, de Genève, à Vandoeuvres, Willhalm Roger, de Wattwil, à Echandens; lesquels signent collectivement à deux. Réviseur: 'Gestoval Société fiduciaire', à Carouge GE.

Journal no 2026 du 26.07.2006
(03491512 / CH-645.4.100.090-2)